

**Bureau du 13 janvier 2003**

**Décision n° B-2003-1081**

commune (s) : Tassin la Demi Lune

objet : **Acquisition d'une parcelle située avenue de la Constellation et dépendant de la propriété des époux Bérard**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 27 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir, en vue de l'élargissement de l'avenue de la Constellation à Tassin la Demi Lune, une parcelle de terrain de 30 mètres carrés environ dépendant de la propriété des époux Bérard située en bordure de cette voie et cadastrée sous les numéros 78 et 79 de la section AP.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, les époux Bérard céderaient le bien en cause à titre purement gratuit ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme à individualiser n° 0499 en dépenses - exercice 2003 - compte 211 200 - fonction 822 et recettes - compte 132 800 - fonction 822 - pour ordre et en dépenses réelles - compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 458 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,